

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Klebapol RK Härter-Paste

Date de révision: 23.02.2024

Code du produit: 4

Page 1 de 9

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Klebapol RK Härter-Paste

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Durcisseur

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	Sika Schweiz AG	
	VE Klebag	
Rue:	Herdern 13	
Lieu:	CH-6373 Ennetbürgen	
Téléphone:	041 624 40 50	Téléfax: 041 620 62 85
e-mail:	info@klebag.ch	
Interlocuteur:	Dr. W. Gaede	Téléphone: 041 624 4052 (Bürozeiten)
e-mail:	gaede.wolfgang@klebag.ch	
Internet:	www.klebag.ch	

1.4. Numéro d'appel d'urgence:079 372 40 56
STIZ: 044 251 51 51 (Kurzwahl 145)**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**Flam. Liq. 3; H226
Eye Irrit. 2; H319
Skin Sens. 1; H317

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

peroxyde de dibenzoyl; peroxyde de benzoyl

Mention Attention**d'avertissement:****Pictogrammes:****Mentions de danger**

H242	Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P220	Tenir à l'écart des vêtements et d'autres matières combustibles.
P234	Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.
P264	Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Klebapol RK Härter-Paste

Date de révision: 23.02.2024

Code du produit: 4

Page 2 de 9

P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P410	Protéger du rayonnement solaire.
P411+P235	Stocker à une température ne dépassant pas 30 °C/(P501:L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. °F. Tenir au frais.
P420	Stocker séparément.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. .

Étiquetage particulier de certains mélanges

EUH019 Peut former des peroxydes explosifs.

2.3. Autres dangers

S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques. Les vapeurs du produit sont plus lourdes que l'air et peuvent s'accumuler en forte concentration au niveau du sol, dans les fosses, les canalisations et les caves. Ne pas fumer pendant l'utilisation.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Caractérisation chimique**

Durcisseur

Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
94-36-0	peroxyde de dibenzoyle; peroxyde de benzoyle			40 - 50 %
	202-327-6	617-008-00-0		
	Org. Perox. B, Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1; H241 H319 H317			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Transporter la personne atteinte à l'air frais. Allonger la victime et la tenir au chaud. Traitement médical nécessaire.

Premiers secours: veillez à votre autoprotection!

Après inhalation

En cas d'inhalation: Transporter la personne atteinte à l'air frais. Consulter un médecin. Veiller à un apport d'air frais.

Après contact avec la peau

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Après contact avec la peau, se laver avec: Eau et savon. Nettoyer avec des détergents. Éviter les solvants.

Après contact avec les yeux

Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Appeler immédiatement un médecin.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Klebapol RK Härter-Paste

Date de révision: 23.02.2024

Code du produit: 4

Page 3 de 9

Après ingestion

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Allonger la victime au calme, la couvrir et la maintenir au chaud. NE PAS faire vomir.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Risque de lésions oculaires graves. Irritant pour les voies respiratoires et la peau.

En cas d'inhalation: Pas de risques spéciaux à signaler.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique. Les symptômes suivants peuvent se manifester: En cas de contact avec les yeux:

Tränenfluss. Contact avec la peau: Rötung, Reizung

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Extincteur à sec. Dioxyde de carbone. Poudre d'extinction. Jet d'eau en aspersion. mousse résistante à l'alcool.

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone Dioxyde de carbone (CO₂).

5.3. Conseils aux pompiers

Evacuer les personnes en lieu sûr. Tenir toute personne non protégée à l'écart. Se tenir du côté du vent.

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

Information supplémentaire

Premiers secours: veillez à votre autoprotection! En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Equipement spécial de protection en cas d'incendie gem. EN 469

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Conservier à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Ventiler la zone concernée. Ne pas inspirer les vapeurs. Utiliser une protection respiratoire adéquate Utiliser un équipement de protection individuel Evacuer les personnes en lieu sûr.

Pour les non-secouristes

Evacuer les personnes en lieu sûr.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**Pour le nettoyage**

Absorber mécaniquement et mettre dans des récipients adéquats en vue de l'élimination. Matière appropriée pour recueillir le produit: Sable. kieselguhr. terre. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

matière inadéquate pour recueillir le produit: Solvants.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Klebapol RK Härter-Paste

Date de révision: 23.02.2024

Code du produit: 4

Page 4 de 9

Consignes pour une manipulation sans danger

Protéger contre: forte chaleur. Radiations UV/rayonnement solaire.
 Ne pas fumer pendant l'utilisation.
 Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.
 Éviter la formation d'aérosols.
 En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
 Utiliser uniquement un outillage à protection antistatique (sans étincelles).

Préventions des incendies et explosion

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
 Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
 Conserver à l'écart de la chaleur.
 Manipuler avec précaution - éviter coups, frottements et chocs.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.
 Assurer une aération suffisante.

Information supplémentaire

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.
 Conserver uniquement dans les récipients d'origine.
 Protéger contre: forte chaleur. Radiations UV/rayonnement solaire.

Conseils pour le stockage en commun

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.
 Ne pas stocker ensemble avec: métaux lourds. amines. Agents réducteurs

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Ne pas laisser se dessécher
 Conserver le récipient bien fermé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition (VME/VLE; Suva, 1903.f)

N° CAS	Substance	ppm	mg/m ³	fib/ml	Catégorie	Origine
94-36-0	Peroxyde de benzoyle (inhalable)	-	5		VME 8 h	
		-	5		VLE courte durée	

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Assurer une aération suffisante.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Éviter le contact avec les yeux. Lunettes de protection hermétiques.

Protection des mains

Porter des gants appropriés. Tenir compte des temps de résistance à la perforation et des caractéristiques de

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Klebapol RK Härter-Paste

Date de révision: 23.02.2024

Code du produit: 4

Page 5 de 9

gonflement de la matière.

Empfehlung der Firma KCL GmbH, Deutschland:

Handschuhtyp: VITOJECT 890; Materialstärke 0.7 mm; Methode: DIN EN 374

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié. vêtement de protection: aus Fibres naturelles (coton)

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.

Protection respiratoire

Une protection respiratoire est nécessaire lors de: ventilation insuffisante. Modèles de protection respiratoire

recommandés : Filterkombination A1-P2 (Kennfarbe braun - weiss)

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	Pâte
Couleur:	rouge
Odeur:	inodore

Testé selon la méthode

Point de fusion/point de congélation:	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Aucune donnée disponible
Inflammabilité:	non déterminé
Limite inférieure d'explosivité:	non déterminé
Limite supérieure d'explosivité:	non déterminé
Point d'éclair:	non déterminé
pH-Valeur:	non applicable
Viscosité cinématique:	non déterminé
Hydrosolubilité:	non miscible
Coefficient de partage n-octanol/eau:	non déterminé
Pression de vapeur:	non déterminé
Densité (à 20 °C):	1.2 g/cm ³
Densité de vapeur relative:	non déterminé

9.2. Autres informations

Informations concernant les classes de danger physique

Dangers d'explosion

non explosif.

Température d'inflammation spontanée

solide:

nicht selbstentzündlich

Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation:	non déterminé
Point de sublimation:	non déterminé
Point de ramollissement:	Aucune donnée disponible
Point d'écoulement:	Aucune donnée disponible
Température de décomposition::	+50 °C SADT
Viscosité dynamique:	12000 - 25000 mPa·s

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.2. Stabilité chimique

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Klebapol RK Härter-Paste

Date de révision: 23.02.2024

Code du produit: 4

Page 6 de 9

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

La décomposition s'opère à partir de températures de: + 50 Grad Celsius

10.4. Conditions à éviter

Conserver à l'écart de la chaleur. Eloigner toute source d'ignition.

10.5. Matières incompatibles

Décomposition avec: amines. Agents oxydants. Alcalis (bases), concentré. Acide, concentré.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008****Toxicocinétique, métabolisme et distribution**

Absence de données toxicologiques. La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE).

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Irritation et corrosivité

Provoque une sévère irritation des yeux.

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Peut provoquer une allergie cutanée. (peroxyde de dibenzoyle; peroxyde de benzoyle)

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

12.4. Mobilité dans le sol

non déterminé

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Klebapol RK Härter-Paste

Date de révision: 23.02.2024

Code du produit: 4

Page 7 de 9

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7. Autres effets néfastes

Très toxique pour Poissons. Très toxique pour les organismes aquatiques.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés (RS 814.610.1, OMoD)

080409 Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution et de l'utilisation de produits de revêtement (peintures, vernis et émaux vitrifiés), de colles, de mastics et d'encre d'impression; Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution et de l'utilisation de colles et de mastics (y compris produits d'étanchéité); Déchets de colles et de mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses; déchet spécial

L'élimination des emballages contaminés

Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:	UN 3108
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	PEROXYDE ORGANIQUE DE TYPE E, SOLIDE
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	5.2
14.4. Groupe d'emballage:	-
Étiquettes:	5.2
Code de classement:	P1
Dispositions spéciales:	122 274
Quantité limitée (LQ):	500 g
Quantité exceptée:	E0
Catégorie de transport:	2
Code de restriction concernant les tunnels:	D

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:	UN 3108
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	ORGANIC PEROXIDE TYPE E, SOLID
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	5.2
14.4. Groupe d'emballage:	-
Étiquettes:	5.2
Quantité limitée (LQ):	500 g
EmS:	F-J, S-R

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Klebapoll RK Härter-Paste

Date de révision: 23.02.2024

Code du produit: 4

Page 8 de 9

Autres informations utiles (Transport maritime)

: 122, 274

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU ou numéro UN 3108**d'identification:****14.2. Désignation officielle de** ORGANIC PEROXIDE TYPE E, SOLID**transport de l'ONU:****14.3. Classe(s) de danger pour le** 5.2**transport:**

Étiquettes: 5.2

Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): -

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 510

IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 10 kg

IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 513

IATA-Quantité maximale (cargo): 25 kg

Autres informations utiles (Transport aérien)

: -

: A20

14.5. Dangers pour l'environnementDANGEREUX POUR Oui
L'ENVIRONNEMENT:

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 75

Législation nationale

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Modifications

Gegenüber Fassung 2021 Änderungen in folgenden Abschnitten: 6, 11, 12

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Flam. Liq. 3; H226	Sur la base des données de contrôle
Eye Irrit. 2; H319	Méthode de calcul
Skin Sens. 1; H317	Méthode de calcul

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H241	Peut s'enflammer ou exploser sous l'effet de la chaleur.
H242	Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH019	Peut former des peroxydes explosifs.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Klebapoi RK Härter-Paste

Date de révision: 23.02.2024

Code du produit: 4

Page 9 de 9

Information supplémentaire

Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)